

## **RACINE A CONSEILLE FIVE ARROWS DANS LE CADRE DU LBO SECONDAIRE DE FINANCIERE CANELLA, PREMIER ACTEUR GLOBAL DE LA RENOVATION DES BATIMENTS RESIDENTIELS COLLECTIFS EN ILE-DE-FRANCE**

*Racine a conseillé Five Arrows Sustainable Investments (FASI) dans le cadre d'une opération de LBO secondaire sur Financière Canella (holding de SMRD-BAT 92 et Harmonie) menée conjointement avec Andera Expansion 3, aux côtés du management du groupe.*

Avec un chiffre d'affaires de plus de 70 M€, Financière Canella est le premier acteur global de la rénovation des bâtiments résidentiels collectifs en Île-de-France. Le groupe intervient sur le contenant (clos couvert) et le contenu (parties privatives / parties communes) des bâtiments, avec une approche d'hyper-spécialiste appréciée de ses clients, à la recherche de prestataires ayant une taille critique et capables d'intervenir techniquement sur leur patrimoine.

Racine a conseillé *Five Arrows Sustainable Investments* avec une équipe menée par Marie Pouget et composée de :

- Marie POUGET, associée, et Louis LEROY, Mathieu MAROUN, Yousra KHALLOUKI et Chloé GIANNINI, avocats, sur les aspects de *corporate* ;
- Xavier ROLLET et Fabrice RYMARZ, associés, Quentin COURNOT, *counsel*, et Romain TAUGOURDEAU, avocat, sur les aspects de droit fiscal ;
- Barna EVVA, associé, Polina BOGOYAVLENSKAYA, *counsel*, et Bénédicte ONDINGA, avocat, sur les aspects de financement ;
- Bastien THOMAS, associé, et Estelle LECLERC, avocat, sur les aspects de droit de la concurrence ;
- Philippe ROGEZ, associé, Amanda GALVAN, *counsel*, et Camille CECE, avocat, sur les aspects de droit social ;
- Sophie PASQUESOONE, associée, et Chloé GUYENET, avocate, sur les aspects de droit des contrats ;
- Sylvain BERGES, associé, et Nubia LAURENDEAU, avocate, sur les aspects de droit public ; et
- Eric BARBRY, associé, et Sonia GHARRAD, avocate, sur les aspects IP/IT/RGPD.

Andera et le management étaient conseillés par McDermott Will & Emery avec une équipe composée de :

- Grégoire ANDRIEUX, associé, Antoine RICOL, *counsel*, et Claire BARRA et Akiko SIMAR, avocates, sur les aspects de *corporate* ;
- Antoine VERGNAT, associé, Côme DE SAINT-VINCENT, *counsel*, et Oriane BEAUVOIS, avocate, sur les aspects de droit fiscal ; et
- Pierre-Arnoux MAYOLY, associé, et Stanislas CHENU, avocat, sur les aspects de financement.

La réalisation de l'opération est intervenue le 23 mars 2023.

**A propos de Racine :**

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.